



L'AVENIR DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES DES COLLECTIVITÉS CANADIENNES





LE SPORT ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

- Des composantes essentielles à l'amélioration de la qualité de vie et de la santé de la population
- Ne doivent pas être considérés comme une dépense, mais plutôt comme un investissement dont les impacts pour la collectivité sont concrets et mesurables



LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Défis pour les municipalités

- Offrir des infrastructures sportives
 - de qualité
 - accessibles
 - sécuritaires
 - qui répondent aux besoins de la population et plus particulièrement à ceux des jeunes et des aînés
- Minimiser les impacts environnementaux associés aux infrastructures sportives (construction et opération)
- Faire des choix dont les effets positifs seront durables dans le temps



LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Défis pour les municipalités

- Faire face à l'émergence de nouvelles tendances en matière d'activités physiques et de sports
- Innover dans
 - l'évaluation des besoins
 - les modèles de gestion
 - la conception de nouveaux équipements
- S'ouvrir aux partenariats
- Accueillir des événements sportifs majeurs, maximiser les legs d'installations de qualité

LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Problématiques associées

- À leur vieillissement
- Au peu de sommes disponibles pour leur mise à niveau et leur maintien en état
- Aux modifications de la réglementation et des normes de sécurité associées à certaines d'entre elles
- À la hausse des standards de qualité exigés pour celles desservant l'élite, tant pour l'entraînement que pour l'accueil d'événements





LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Si le déficit d'investissement dans les infrastructures sportives se poursuit

- Dégradation continue des installations sportives
- Diminution importante de leur utilisation
- Hausse exponentielle à moyen et à long terme des coûts associés à leur restauration
- Fermeture de certaines installations sportives en raison de coûts de restauration supérieurs à la valeur de remplacement

LE SOUTIEN FINANCIER

Les infrastructures sportives

Programmes et fonds disponibles pour les infrastructures sportives

- Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (Québec)
- Fonds sur l'infrastructure municipale rurale volet 3 (FIMR 3)
- Infrastructures Québec-Municipalités sous-volet 2.1
- Chantiers Canada (à venir pour le Québec)
- Programmes d'aide pour l'accueil d'événements sportifs majeurs

À quand un programme fédéral permanent et dédié pour le soutien aux installations sportives? 7





VILLE DE MONTRÉAL

La population

2^e plus grande ville au Canada

Population en 2006

	Montréal	Québec	Canada
Population totale	1 620 693	7 546 130	31 612 897
Jeunes 5 à 19 ans	245 645	1 352 240	6 029 785

VILLE DE MONTRÉAL

La structure

Montréal, une ville formée de 19 arrondissements





VILLE DE MONTRÉAL

La structure

- **Arrondissement** – le conseil d'arrondissement exerce les compétences de la Ville à l'égard des infrastructures sportives ou de loisirs situés dans l'arrondissement
- **Ville** – elle peut aider les arrondissements à actualiser et à consolider leurs infrastructures, entre autres par la création de programmes de soutien
- **Agglomération** – responsable des infrastructures sportives inscrites à l'annexe du décret concernant l'agglomération

VILLE DE MONTRÉAL

Les infrastructures municipales

Les défis montréalais

- Profiter des effets positifs de la décentralisation et penser globalement lorsque c'est avantageux
- Avoir une vision et des orientations communes pour le développement du sport et de l'élite sportive





VILLE DE MONTRÉAL

Les infrastructures municipales

- Plus de **600 bâtiments**
Valeur de remplacement estimée à plus d'**un milliard \$**
- Plus de **1200 terrains de sport**
Valeur estimée à plus de **100 millions \$**
- Plusieurs installations sportives d'envergure sont des legs d'événements sportifs majeurs tels les Jeux olympiques de 1976 et les XI^{es} Championnats du monde aquatique de la FINA tenus en 2005



VILLE DE MONTRÉAL

Les infrastructures municipales

- État précaire de plusieurs installations
- Coût de réfection et de mise aux normes des installations sportives municipales estimé à plusieurs centaines de millions de dollars
- Pour les arrondissements, problèmes relatifs à l'offre de services à moyen et long terme (fermetures d'installations...)
- Un rattrapage s'impose!

VILLE DE MONTRÉAL

Les infrastructures municipales



Exemple – arénas

- 35 arénas comptant 41 glaces, âge moyen d'environ 38 ans
- Utilisation actuelle du produit réfrigérant « fréon 22 »
- Production du « fréon 22 » non permise à partir de 2010 et utilisation interdite à partir de 2020
- Conversion des systèmes de réfrigération des arénas incontournable
- Sinon à moyen ou long terme, fermeture de tous les arénas municipaux



VILLE DE MONTRÉAL

Les infrastructures municipales

Exemple – piscines et pataugeoires

- 31 piscines intérieures, 66 piscines extérieures et 137 pataugeoires extérieures
- Plus de 40 ans d'âge moyen
- Plusieurs systèmes de filtration et de ventilation sont déficients
- Majorité des bâtiments de service et des bassins sont en déficit d'entretien
- Obligation de se conformer à la nouvelle réglementation provinciale sur la qualité des eaux de baignade et sur la sécurité dans les édifices publics
- Une pression accrue sur les gestionnaires de ces équipements pour une offre de services de qualité





LES ACTIONS À ENTREPRENDRE par la Ville de Montréal



- Élaboration, à court terme, d'études parcellaires pour certains types d'infrastructures telles que les arénas
- Réalisation d'un schéma directeur de la Ville de Montréal et de plans directeurs pour chacun des 19 arrondissements
- Planifier et entreprendre l'actualisation et la consolidation des installations sportives municipales, notamment des piscines et des patageoires





LA CONCLUSION

- Miser sur les infrastructures sportives et récréatives, c'est contribuer au bien-être des citoyens!
- Bouger contribue au bonheur!

Plus les gens pratiquent régulièrement une activité physique, plus leur niveau de bonheur est élevé

(source : Indice relatif du bonheur, juin 2007)

